

Publié le 17 décembre 2021

Top départ pour la commission des présidents de SemOp

Sous la présidence de Benoit Mercuzot, président de la SemOp Amiens Energies, la FedEpl a installé une nouvelle commission réunissant les présidents de SemOp. Objectif : engager un travail de réflexion et de partage d'expériences entre les présidents des 36 SemOp de France.



Dernières nées de la gamme des Epl, les **SemOp (société d'économie mixte à opération unique)** existent depuis 2015 associant collectivités et partenaires privés autour d'un contrat pour un projet commun dont l'exécution se traduit à travers une société commune créée à dessein. Huit ans plus tard, **36 SemOp ont vu le jour pour porter et gérer des projets de collectivités territoriales** dans des domaines aussi variés que l'énergie, les mobilités, l'eau et assainissement, services à la personne, etc.

Comment améliorer l'outil ?

La montée en puissance des SemOp a poussé la FedEpl à créer un espace de travail, de réflexion commune et de partage d'expériences autour d'une commission dédiée aux présidents des SemOp. Ce mercredi 15 décembre a vu donc l'installation de cette commission qui a tenu sa première réunion sous la présidence de **Benoit Mercuzot**, saluant « ce nouvel espace de travail pour réfléchir à la fois sur le fonctionnement des SemOp déjà créées, tirer les enseignements des premiers retours d'expérience et **réfléchir ensemble à l'avenir sur les modalités d'amélioration de cet outil** ». Cette première commission a permis de dresser **un premier**

panorama des 36 SemOp existantes et d'échanger sur **la question majeure de la gouvernance des SemOp par les élus**. L'occasion aussi de revenir sur la fin et la liquidation des SemOp à travers notamment le cas de la SemOp Caux Seine mobilités.

Par Benjamin GALLEPE